

Faculté des sciences économiques, sociales et politiques



POLS1323 Institutions et politiques européennes

[40h] 4 crédits

Langue d'enseignement : français

Niveau : Premier cycle

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Ce cours constitue une introduction au système institutionnel et aux politiques de l'Union européenne.

Après avoir présenté la série des Traités fondateurs (du Traité CECA au Traité constitutionnel), il présente les pouvoirs des principales institutions en éclairant la spécificité de la méthode communautaire et les modalités plus intergouvernementales en ce qui concerne la politique étrangère et de sécurité et la coopération judiciaire et des polices.

S'agissant d'une approche de science politique, un éclairage sera apporté sur des questions telles que l'efficacité et la légitimation démocratique des décisions et sur la typologie distinguant la confédération, la Fédération d'Etats et l'Etat fédéral. La double dimension d'intégration économique et d'union politique de l'Union européenne sera soulignée.

Concernant les politiques, le cours présente les stades de l'approfondissement de l'intégration économique et monétaire à partir des notions d'union douanière, de politique agricole commune, de marché commun, de marché unique, d'union économique et monétaire ; il présente aussi les politiques de cohésion ainsi que les politiques de subsidiarité (environnement, consommation, santé). Il décrit les enjeux de l'espace de liberté, de sécurité et de justice et indique les dimensions de l'action extérieure de l'Union européenne : politique commerciale, coopération au développement, aspects externes des autres politiques, politique étrangère et de sécurité commune incluant la politique de sécurité et de défense commune.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Pré-requis : Science politique

Autres crédits de l'activité dans les programmes

ARCH12BA	Deuxième année de bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte	(4 crédits)
FSA12BA	Deuxième année de bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil	(4 crédits)